L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 SEPTEMBRE 1876. 30me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 23 SEPTEMBRE.

Candidatures démocratiques
1876

POUR PRESIDENT
DES ETATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLÉANS.

POUR SECRETAIRE D'ETAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLEANS.

TENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par O. Vaissac, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, cottage rue Ste Anne, propriété coin Amour et Mandeville, cottage rue Mandeville et terrain rue du Quartier.

Par D. E. Morphy & Bro, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—12,000 sacs en papier.

Par E. Breaux, aux Nos 121 et 123 de la rue de Chartres—meubles.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue Bourbon—bottes, souliers et brodequins.

Sacs en papier.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Bro.

SPECTACLES.

Samedi, 23 septembre 1876.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—A midi et le soir, les Troubadours de Salisbury.

Favorables pronostics.

Nous ne voulons pas nous faire illusion d'avance et regarder comme certains les événements que nous désirons par cela seul que les circonstances les favorisent et que la raison et la justice semblent les favoriser aussi. Cependant il nous est impossible de ne pas mettre au rang des bons pronostics les manifestations qui se produisent comme d'elles-mêmes sans avoir été préparées par les hommes savants dans l'art de disposer l'opinion publique à recevoir favorablement les impressions qu'ils veulent lui faire subir. Le rôle que joue en ce moment le parti démocrate national et l'influence qu'il s'efforce d'exercer sur les esprits, n'ont rien de ténébreux et ne portent aucun caractère d'intrigue.

Le parti démocrate dit tout ce qu'il a à dire au grand jour et à haute voix. Il ne cache sur aucune prétidigitation morale ou politique ; il n'use et ne peut user d'aucun moyen de duplicité et de fraude ; il ne peut agir dans l'ombre en faisant jouer des instruments obscurs et d'autant plus perfides qu'ils échappent par cela même à l'appréciation populaire ; le parti démocrate n'a pas 100,000 employés à son service ni des millions de dollars pour récompenser ses fidèles et attirer à lui les hommes flottants de la politique contemporaine ; il n'a ni soldats ni généraux, forcés par état de recevoir ses instructions, ses ordres, sa discipline ; il n'a pas à mentir non plus sur ce qu'il veut faire et ce qu'il fera pour capter l'esprit national par une séduction d'engagements qu'il ne pourrait tenir. Non, tous ces moyens d'action lui sont interdits, parce que dans sa commission constitutionnelle, il est privé de toute force matérielle et gouvernementale pour asservir la propagation de ses idées et de ses principes.

Et cependant, ces idées et ces principes du parti démocrate font leur progrès ; ils se répandent dans les masses au Nord comme au Sud, et bien que nous soyons habitués aux soubresauts inexplicables de l'opinion aux Etats-Unis, nous ne pouvons nous empêcher de dire que la grande élection de novembre prochain semble se présenter sous les plus heureux auspices. Ce qui nous plait dans ce mouvement du peuple vers un changement, c'est la spontanéité qui le distingue. Le parti républicain a jusqu'ici combattu en vain la puissance de cet esprit inspiré par les vieilles traditions du parti démocrate et par les souvenirs qui se rattachent aux années de la vieille république légale et constitutionnelle, de la vieille république libérale et démocratique. Ces traditions reparaissent leur empire chaque jour et l'ancien programme reparait comme sous Polk, sous Pierce, sous Buchanan, avec tous ses attributs de nationalité, d'indépendance, de progrès et de fortune. Ce programme n'est pas imaginaire ; il s'est réalisé déjà plusieurs fois et les hommes qui en désirent l'application aujourd'hui se présentent au choix du peuple sous un drapeau, ambitieux fidèle des libertés publiques et qui ne mentit jamais ni à sa signification, ni à sa devise.

C'est là le drapeau de Tilden, véritable candidat d'origine démocratique et intègre représentant des principes qui avaient élevé si haut l'honneur et la dignité des Etats-Unis, et qui avaient favorisé d'une manière si étonnante le développement de leur grandeur, de leur puissance et de leur richesse. Si le peuple n'est pas à même de comprendre exactement de pareilles choses, il les sent d'instinct et se porte naturellement vers ce qui peut rendre au pays ce qu'il a perdu. Nous en voyons la preuve dans une nouvelle transmise par le télégraphe, mais appuyée d'une pièce officielle qui ne permet pas de douter de son importance ou de sa réalité. C'est la lettre adressée de Washington à l'Union des soldats et des matelots par le major général Hooker, président de cette Union, et signée par de hauts officiers parmi lesquels trois généraux et cinq ou six colonels.

Le général Hooker annonce à l'Union des soldats et matelots qu'ils sont convoqués en convention générale pour le 19 octobre prochain, à Albany, afin de faire une démonstration favorable à la réforme dans l'administration fédérale. Il s'adresse à eux en ces termes :

Camarades,

On requiert instamment votre présence à cette convention, pour faire comprendre au pays que ses défenseurs non seulement désirent la réforme dans les affaires nationales, mais encore l'élection de Samuel Tilden comme premier magistrat pour présider à l'administration du gouvernement et qu'ils croient à sa capacité politique, à son patriotisme, à l'intégrité de son caractère.

De son côté, le colonel B. G. Daniel, secrétaire d'enrôlement de l'Union, s'exprime ainsi :

L'enrôlement fait jusqu'ici à notre quartier général prouve d'une façon consolante que une majorité des soldats et des matelots de l'Union n'est pas favorable à la présidence du Grantisme par l'élection de Hayes et de Wheeler, comme l'ont prétendu le général Dix et d'autres chefs républicains ; mais qu'ils espèrent la réforme et l'élection de Samuel Tilden à la présidence.

Voilà ce qui nous semble qui est significatif surtout si l'on se rappelle que cette même Union en 1868, à pareille époque, fit une démonstration absolument contraire à celle d'aujourd'hui. L'Union des soldats et matelots se prononça alors carrément contre Greeley, candidat libéral, adopté par la démocratie. Cela prouve une fois de plus que les fusions de principes répugnent à la conscience populaire et que chacun doit rester fidèle à son drapeau, sauf les modifications que le temps, plus encore que les événements de force majeure, imposent aux idées humaines.

Cette adresse du major-général Hooker à ses vieux camarades de l'armée et de la marine nous paraît avoir une importance extrême ; la signification en est immense. C'est le grantisme, condamné, répudié.—On ne dira pas que c'est la grantisme répudié parce que Grant n'est plus candidat, car s'il ne s'était agi que de cela, Hooker et ses camarades l'auraient montré en restant républicains et en appuyant la candidature de Hayes, de Hayes représenté par son parti comme un homme juste et libéral. Mais Hayes, ce bon homme de l'Ohio, est répudié aussi indirectement, si c'est la candidature de Tilden qui est adoptée, appuyée et représentée comme la vraie candidature réformiste et nationale, en termes clairs, positifs, formels.

Nous pensons qu'une manifestation de cette origine et de ce genre a une valeur très grande et qui appelle forcément l'attention. Traduite en conclusion, la manifestation veut dire : Nous étions républicains et même grantistes ; aujourd'hui nous, hommes de l'armée et de la marine, nous ne sommes plus même républicains, nous sommes démocrates et décidés à voter pour Tilden sous la bannière de la démocratie.—On nous nous trompons fort, ce ce changement de drapeau par l'Union des soldats et des matelots, saura un long retentissement dans les Etats-Unis, un retentissement presque décourageant et comment maintes défections dans les rangs républicains.

D'autre part, ce même télégraphe, nous annonce que ce même Tilden, gouverneur de l'Etat de New York et candidat à la présidence des Etats-Unis, vient d'avoir un succès colossal de popularité dans sa visite au centenaire. Des milliers de gens l'ont accompagné de New York et des milliers de gens, à la tête desquels était le comité tout entier de l'Exposition, l'ont reçu dans la partie de l'édifice réservée aux exposants de son Etat. A midi, on avait admis déjà 130,000 visiteurs. Jamais encore on n'avait vu pareille affluence. Quand le moment de la présentation est venu, la foule est accourue en groupes si serrés et si nombreux qu'il a fallu bientôt renoncer à la pérémonie pour ne pas employer à cela la journée entière. L'ovation a dépassé tout ce qu'on avait vu jusqu'ici en fait de démonstrations populaires.

Par une coïncidence étrange, Grant se trouvait aussi en visite au centenaire, mais il y a paru comme un soleil couchant, prêt à disparaître sous l'horizon, sans éclat presque sans lumière ; ce qui veut dire qu'on n'a pas fait attention à lui.

Nous convenons qu'il en fut ainsi lors de la visite de Greeley au jubilé de Boston, il y a quatre ans. Grant s'y montra le même jour et tous les honneurs furent pour Greeley, le candidat présidentiel des libéraux ; ce qui n'empêcha pas, quelques semaines après, le vote de 20 Etats sur 37 en faveur du général Grant.

Cela est vrai et nous rappelons le fait pour montrer que nous ne cachons rien et que nous ne voulons pas donner lieu à des illusions malheureuses. Mais nous disons qu'il y a quatre ans on croyait à la possibilité de la réforme sous le parti républicain, et l'on se figurait que le second terme de Grant instruit, éclairé et expérimenté, vaudrait mieux que le premier terme de Grant simple, novice et ignorant. L'espoir ne s'est pas réalisé : les réformes ne sont pas venues et le second terme de Grant a été pire que le premier. C'en est assez, et pour échapper aux déceptions, non seulement le peuple renonce au grantisme mais encore au républicanisme, signifiant par là qu'il n'a plus d'espoir que dans le parti démocratique. Ainsi tout est changé aujourd'hui, et voilà ce qui nous encourage.

CANDIDATURES A LA LÉGISLATURE.—Nous voyons avec plaisir que M. James Jeffries, l'un des membres les plus distingués de la dernière Chambre des représentants, a consenti à accepter la candidature qui lui a été offerte.

La paroisse Rapides porte pour sénateur Louis Texada, pour représentants : James Jeffries, E. M. Clark et Geo. W. Stafford.

La paroisse Natchitoches porte pour représentants MM. M. Perot, H Hasborn et Adolphe Pradhomme.

LE GASCON.—Tel est le titre d'une pièce de Barrière que l'acteur Charles Pepe, artiste d'une troupe dramatique engagée pour la saison d'hiver à la Nouvelle-Orléans, joue en ce moment à Baltimore. Le héros de la pièce se nomme Artaban Fayssadare. Nous reparlerons de la pièce lorsqu'elle sera présentée au public orléanais.

COMMENT ON ECRIT L'HISTOIRE.—A propos de la statue de Lafayette donnée par la France à la ville de New York, érigée aux frais des résidents français dix-huit mois après sa réception, un chroniqueur de la *France* écrit deux colonnes qui débutent ainsi :

Aujourd'hui, l'Amérique élève une statue à l'un de ses citoyens.

Ce citoyen s'appelle La Fayette.

Comment ce nom, français parmi les plus français, une des gloires les plus pures de notre histoire, peut-il être revendiqués par un peuple étranger ? En vertu de quel droit ce peuple réclame-t-il cet homme ? Demandez à l'Amérique, elle vous répondra.

Son droit, c'est celui de la reconnaissance : quand un homme crée un pays, il est de droit citoyen de cette patrie qu'il a faite.

La Fayette a créé l'Amérique. Comment ? &c.

Et nunc erudimini.

PENSION PARTICULIÈRE. — Une dame veuve qui peut donner les plus hautes recommandations, désirerait trouver de quatre à six pensionnaires auxquels elle donnerait une excellente table de famille, dans une salle réservée à leur usage exclusif, avec de bon vin ordinaire. Les heures de repas seraient fixées à la convenance des pensionnaires lorsqu'il y en aurait trois d'assurés. Le local de la pension serait rue Toulouse, au-dessus du magasin Moreau, à partir du 1er octobre. On devra d'ici à cette date, s'adresser No. 5, rue St-Pierre.

VINS, COGNAC, &c.,—M. U. Bacciotti, 70 et 72 rue Peters, près la rue Peydras, vient de recevoir de Bordeaux, par la barque Alphonse et Marie, dont il est le consignataire, du vin rouge de St-Loubes et de St-Emilion, marque G. Lefontaine, du cognac de 1850, 1873 et 1874 de Comandon & Cie., et du vinaigre de vin blanc de Cognac. Tous ces produits sont de bonne qualité et peuvent être achetés de confiance.

GUERLAIN,
PARFUMEUR,
Paris 15 rue de la Paix. Paris.

GRANDES MANŒUVRES EN AUTRICHE.—On écrit de Vienne à l'agence Havas :

Les grandes manœuvres qui ont lieu en ce moment dans la grande plaine de Marchfeld, près notre ville, ont une importance exceptionnelle. Plus de 60,000 soldats sont réunis sur ce champ de manœuvres. Des officiers de toutes les armées, français, anglais, italiens, russes, allemands, ont été envoyés par leurs gouvernements ou sont venus d'eux-mêmes.

L'empereur François-Joseph et son fils, l'archiduc Rodolphe, remplissent d'une façon remarquable et brillante, ainsi que leur quartier-général à Floridsdorf, quand ils ne sont pas à cheval, les rares moments qui appartiennent au prince de Lichtenstein.

Des dîners, des banquets et des représentations théâtrales organisées par M. Jauner, le directeur de l'Opéra et de l'Hofburg-Theater, doivent avoir lieu.

D'un autre côté, l'archiduc Albert, commandant en chef de l'armée, l'archiduc Guillaume, le prince héritier de Roumanie, le prince de Cobourg, le général baron de Schmidt, le général baron de Schönfeld, le général Prinz et d'autres chefs réunissent le camp en différentes colonnes de manœuvres, qui leur sont assignées par le général de cavalerie baron de Schönfeld, chef de l'état-major général de l'armée, qui dirige les manœuvres.

Les manœuvres de l'armée autrichienne sont d'une grande importance par leur rapport à la [illegible]

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE.

La fièvre jaune à Brownsville.

Le télégraphe nous apprend que la fièvre jaune sévit à Brownsville et à Matamoras. Quelques cas.

Le maire Leeds a pris un édit interdisant de cette dernière ville, par terre et par mer, toute communication avec la Nouvelle-Orléans. Cet édit est conforme aux décisions du bureau de la santé de cette dernière ville, qui, depuis quelques jours, a pris des mesures très sévères pour empêcher l'importation de la terrible maladie. Le télégramme dit aussi que le maire a nommé un comité de salut public, composé de MM. Brownson, Howard et Desmarais. Le docteur Brush n'est point mentionné. Il est parti samedi matin, emmenant avec lui des gardes-malades.

Le nouveau Tribunal en congé.

Le *Courrier des Etats-Unis* annonce la présence à New York du général de Kerbriand, qui a obtenu un congé de deux mois.

Les cours de justice devant la mesure d'Etat.

D'après la version de Mr. Thomas H. Graham, qui a été assailli par Mr. James Barry, un délégué du deuxième ward aux la ligue Démocrate, ayant hier, la querelle aurait eu pour origine les élections qui auront lieu demain. Mr. Graham qui désirait nommer un juge d'élection du deuxième ward, aurait refusé de nommer Mr. Barry, qui aurait alors menacé Mr. Graham de le tuer.

Cette version est contredite par Mr. James Barry, qui déclare que la querelle était d'une nature toute personnelle et que la politique n'avait rien à y voir.

Le comité de vérification de pouvoirs.

Le comité de vérification de pouvoirs, nommé par la Convention de Paroisse, a terminé hier son avis le deuxième ward.

La décision n'est pas connue encore d'une manière positive, mais il est à présumer que la délégation Stacker sera admise et la délégation Dinsmore rejetée.

Le comité commencera ce matin avec la contestation du quatrième ward. Le cinquième, le sixième et le deuxième ward viendront ensuite ; mais, à moins que le comité siège pendant toute la journée du dimanche, son rapport ne sera certainement pas prêt pour lundi à midi.

Le Bureau de surveillance.

Malgré les préoccupations politiques résultant de la longue session de la convention de paroisse, le Bureau de surveillance qui fait partie du comité d'enregistrement démocratique, continue à faire preuve de la vigilance la plus extrême et pourrait son œuvre avec zèle.

M. Gasthauzaux, le président de ce Bureau, prouvera bientôt qu'il y avait, à la dernière élection d'Etat, plus de six mille noms enregistrés frauduleusement dans l'intérêt du parti radical à la Nouvelle-Orléans.

Grâce aux efforts constants du Bureau de surveillance les radicaux sont quelque peu effrayés, et on peut dire que sous le moment il y a *relâche* dans la fraude.

Le nouveau wigwam du Septième Ward.

Le club Nicholls et Wiltz du Septième Ward a pris possession, hier soir, de son nouveau wigwam, qui a l'avenir des rues Esplanade et Villeré.

Voici la liste des officiers de ce club :

Président, E. A. Dacros;
1er vice-président, F. Bienvenu;
2d vice-président, Marcel Dupuis;
3e vice-président, D. Fatio;
4e vice-président, J. A. Chalaroff;
5e vice-président, C. A. Henderson;
Secrétaire, Geo. A. Chiapella;
Secrétaire-financier, Gab. Schwartz;
Trésorier, Léon Séré.

Il y avait une foule d'invités au *baptême* du nouveau wigwam, et des discours ont été prononcés par plusieurs orateurs connus.

Choix des radicaux pour la Législature.

Les radicaux du second district de la paroisse d'Orléans ont eu une Convention et ont fait les nominations suivantes pour la chambre basse de la Législature :

Quatrième ward — Geo. Paris ; cinquième ward — Wm. Vigers, Louis Degruy ; sixième ward — G. Lalaire, P. Dias.

Voilà des hommes qui peuvent se dire d'avance qu'ils n'auront jamais un siège à la Législature.

Incendie.

Hier vers midi et quart le feu s'est déclaré dans un hangar derrière la boulangerie sise rue Dumaine, entre Fort et Enghien, appartenant à Mme Winterhalter et occupée par Christian Klotz.

La bâtisse a été partiellement détruite. Le dommage, qui peut être évalué à $400 est couvert par une assurance, mais nous ignorons dans quelle compagnie.

Les flammes ont gagné une écurie voisine, la propriété de Mr. F. P. Theurer, qui a été endommagée pour la valeur de $50 à peu près. La partie est couverte par une assurance dans la compagnie Germania. Une cuisine touchant à la grocerie a été détruite complètement. Le nom du propriétaire de celle-ci est pas connu. La perte est estimée à $500.

On ne se rend pas compte de l'origine de l'incendie. L'alarme a été donnée au moyen de la boîte No 613.

Accident.

Tandis que la pompe No. 10 se rendait au feu hier, une pièce de bois s'est accrochée dans une des roues, rue Esmarais, à l'intersection de la rue St-Philippe. Il en est résulté un choc et le *driver* a été lancé à terre. Il a reçu des contusions assez sérieuses à la tête.

TEMPERATURE—23 sept. 1876.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin	67	19
Midi	88	32
3 P. M	90	31
6 P. M	84	29

NOUVELLES DU MIDI.—Dans les Basses-Pyrénées, M. Dasconagueres a proposé au conseil général de voter le vœu suivant :

Le conseil général considérant que la Chambre des députés a désorganisé de son intention de ne point diminuer la durée du service militaire déterminée par la loi du 27 juillet 1872 ; considérant que dans ces conditions et tout en maintenant énergiquement le principe de l'égalité devant le patriotique du service personnel et obligatoire, il y a lieu de rechercher tous les tempéraments compatibles avec la rigueur de ce principe ; considérant que les engagements conditionnels d'un an ont causé certaines facilités à toute une classe de la société, ces facilités ne peuvent profiter à une grande partie des populations ; considérant que le droit de substitution entre les deux portions du contingent, aux frères concourant au même degré, pourrait amener inconvénients que les jeunes gens, ai pour l'armée, être exposés à tous les soldats d'une même classe portés, sur la première partie des listes cantonales ; considérant enfin que cette faculté, tout en respectant le principe de l'égalité devant la loi consacrée par l'obligation du service, donnerait satisfaction au sentiment non moins respectable de la liberté individuelle : Emet le vœu que les substitutions de numéro soient autorisées entre les jeunes gens portés sur la première partie des listes cantonales d'une même région.

Après un échange d'observations entre M. le préfet, M. Dasconagueres et le président, la proposition a été adoptée.

—*L'Indépendant des Basses-Pyrénées* dit que les gendarmes dont les personnes ci-après ont fait les poursuivre dans les environs de Pau, sont parvenus à les arrêter : Jean Viala, dit Pellondron, commune limitrophe de Lescar, et Jean Viala, dit Perrotte, tous deux condamnés par contumace à cinq années de travaux forcés